



Séance du conseil communautaire
mardi 20 janvier 2026 à 18h - Luzillat (salle des fêtes)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L2121-25 du CGCT)

Nombre de conseillers en exercice : 39	quorum : 20	présents : 31	pouvoirs : 7	votants : 38
---	-------------	---------------	--------------	--------------

L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à 18h, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Luzillat (salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY, David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS, Roland GENESTIER a donné pouvoir à Marc CARRIAS, Pierre LYAN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Thierry SEGUIN, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Emmanuelle DE CASTRO

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Catherine CUZIN

Secrétaire de séance : Pascale MORIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire :

I. INTRODUCTION DE LA SÉANCE

Délibération n° 2026_001 - Présentation des décisions du président depuis la dernière séance du conseil communautaire
Adoptée à l'unanimité

II. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Délibération n° 2026_002 - Urbanisme - Adoption du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

Adoptée avec 30 voix pour, 8 voix contre, et 0 abstention

Délibération n° 2026_003 - Urbanisme - Instauration du droit de préemption urbain

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026_004 - Urbanisme - Instauration de l'obligation de dépôt de déclaration préalable pour les ravalements de façade

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026_005 - Urbanisme - Instauration de l'obligation de dépôt de déclaration préalable pour les clôtures

Adoptée avec 37 voix pour, 1 voix contre, et 0 abstention

III. MOYENS GÉNÉRAUX

Délibération n° 2026_006 - Patrimoine - Acquisition de l'ancienne trésorerie d'Aigueperse

Adoptée avec 32 voix pour et 6 abstentions

L'ensemble des délibérations adoptées font l'objet d'une publication sur le site internet de Plaine Limagne.
La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le président de séance à 20h31.

Aigueperse, le 27 janvier 2026,

Le président,

Claude RAYNAUD

